

# Accompagnement global avec accouchement à domicile en France de 1997 à 2001

Mathilde MUNIER

Mémoire de fin d'études pour le diplôme d'état de sage-femme  
Ecole de sages-femmes, UFR de médecine Cochin Port-Royal, Université Paris V  
Clinique universitaire Baudelocque, 123 boulevard de Port Royal, 75 014 PARIS  
Directrice de mémoire : Jacqueline LAVILLONNIÈRE, sage-femme libérale  
(Texte intégral en PDF)

Historiquement et dans toutes les cultures, les femmes ont accouché à domicile, assistées par des sages-femmes. Au milieu du vingtième siècle, le lieu de la naissance s'est déplacé de la maison vers l'hôpital. Pourtant aujourd'hui, quelques femmes souhaitent encore donner la vie à la maison. Cette pratique s'intègre dans un accompagnement global de la maternité proposé par certaines sages-femmes libérales, qui n'est possible qu'à la condition d'effectuer une sélection rigoureuse des femmes sur des critères médico-psycho-sociaux tout au long de la grossesse et de l'accouchement. Pour garantir une sécurité optimale, l'association nationale des sages-femmes libérales a donc défini une charte de l'accouchement à domicile.

Nous avons voulu évaluer les résultats maternels et périnataux pour les accouchements réalisés dans le cadre de cette charte, grâce à une étude descriptive prospective incluant 1113 femmes ayant planifié un accouchement à domicile entre 1997 et 2001. Nous avons également recueilli les motivations et le vécu des femmes ayant choisi de faire naître leur enfant à la maison à l'aide d'un questionnaire envoyé à celles-ci. Nous avons mis en évidence, pour cette population à bas risque, de faibles taux d'interventions pendant l'accouchement (6,7% d'épisiotomies, 1,7 % d'extractions instrumentales, 1,9% de césariennes), d'interventions pour les nouveaux-nés (2,1% de réanimation à la naissance, 1,6% de transferts vers un service pédiatrique) un taux faible de mortalité périnatale (0,9 ‰). 10% des femmes ont dû être transférées en cours de travail et 0,6% après l'accouchement. Aucune mort maternelle n'a été retrouvée.

Une étude comparative entre accouchements à domicile et accouchements à l'hôpital serait nécessaire pour vraiment conclure sur la sécurité de l'accouchement à domicile. Notre travail met, en tout cas, en lumière la nécessité d'une réflexion sur ce choix de naissance. D'après les témoignages recueillis, l'accompagnement global offre un suivi optimal de la maternité car personnalisé, assurant un réel soutien et une écoute attentive du couple, plaçant les parents et leur enfant au centre du système de soins et permettant le respect de l'intimité et de l'unité familiale. Le suivi proposé à l'hôpital pourrait s'inspirer de ces réflexions pour satisfaire au mieux les femmes dans la période de la maternité.